

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2017

OBJET :
Compte administratif et
Compte de gestion 2016

Rapporteur : Mme CADET

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		12 984,82 €				12 984,82 €
Opérations de l'exercice	299 835,05 €	300 090,26 €	- €	- €	299 835,05 €	300 090,26 €
Total	299 835,05 €	313 075,08 €	- €	- €	299 835,05 €	313 075,08 €
Résultats de clôture		13 240,03 €				13 240,03 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a évolué de + 10.53 % en 2016.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 13 240.03 €, en progression de 255.21 € par rapport au résultat de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 299 835.05 € en 2016 (contre 271 273.92 € en 2015), pour 300 090.26 € de recettes (contre 290 784.45 € en 2015), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée, lors du débat d'orientations budgétaires le 14 mars dernier, l'évolution significative des réalisations s'explique principalement par le recrutement d'un agent en contrat d'accroissement temporaire d'activité à 80 % à partir du 1^{er} juillet 2016, pour la mise en place de nouvelles actions d'animation, et par un remboursement de subvention non mobilisée dans le cadre du dispositif d'aide au paiement des factures d'eau.

Outre l'accueil d'un nouvel agent, la masse salariale a continué d'évoluer sous l'impact :

- de la revalorisation des bonifications indiciaires versées aux agents suite au classement du quartier Mouzimpré en Quartier Prioritaire de la Ville,
- du rétablissement à plein traitement d'un agent en congé de maternité,
- de nouvelles mesures catégorielles en faveur des agents relevant de la catégorie B.

Les charges à caractère général ont connu également une évolution significative (+ 19.55 %) en raison notamment de la comptabilisation sur ce chapitre de la cotisation d'assurance statutaire imputée auparavant sur le chapitre des charges de personnel, ainsi que la poursuite et le développement de nouvelles actions en direction des séniors et l'organisation d'un séjour pour les familles.

Les autres charges de gestion courante, composées des aides et secours versées par le CCAS, ont légèrement augmenté (+ 9 % pour les aides alimentaires et financières) bien que l'ensemble de ce chapitre ait relativement reculé (- 0.86 %) grâce à la réduction de la subvention versée à la Maison du Grémillon rendue possible avec l'attribution d'une aide par le contrat de ville.

La progression des recettes provient essentiellement d'une subvention plus importante de la Ville d'Essey-lès-Nancy et de l'évolution des atténuations de charges avec l'indemnisation de l'absence d'un agent placé en congé maternité.

L'excédent de clôture de 13 240.03 € constitue un fonds de roulement indispensable au bon fonctionnement de l'établissement sur les premières semaines de l'exercice 2017, en complément de l'acompte versé par la commune d'Essey-lès-Nancy.

Parallèlement à l'adoption du compte administratif, il appartient à l'assemblée délibérante d'arrêter le compte de gestion 2016, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2016.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le document du comptable.

PROPOSITION

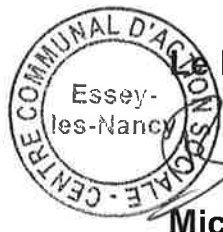

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après que Monsieur le Président se soit retiré, sous la présidence de Mme GIRSCH, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 3 juillet 2017

Pour extrait,

 **Président,**

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 20 JUIN 2017

**SOUS LA PRESIDENCE DE
Mme Rosette GIRSCH**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH et Janine MARCHAL

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE et Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD

MM. Michel BREUILLE, Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE